

Prix à l'unité : 0,60 €

Gratuit aux syndicats n° 513

Septembre 2020

www.cgt16.fr

- EDITO P01
- A.G du 3 Septembre P02
- Initiative du 17 Septembre P05
- Lancement du Livre (Leroy-Somer) Notre Histoire P10
- EDITO P01



EDITO

Samantha DUMOUSSEAU
Secrétaire Générale de l'UD CGT 16

Jours d'avant ou jours d'après, pas de changement de cap.

Profitant de la situation de catastrophe sanitaire et soutenu par le gouvernement, le grand patronat continue d'organiser la casse sociale.

Et pourtant, la période de confinement a mis en exergue une réalité implacable. Ce ne sont pas les marchés financiers qui sont indispensables au bon fonctionnement du pays. Nos services publics, notre modèle social, tant du point de vue de la santé que de l'assurance chômage, ont permis de faire que cette crise sanitaire ne soit pas aussi une crise sociale de plus grande ampleur.

Confinement oblige, le télétravail s'est généralisé dès le 17 mars et que si au 11 mai, une majorité des salariés souhaitaient poursuivre le télétravail ponctuellement ou plus régulièrement, 46 % confiaient avoir le sentiment d'avoir été moins efficace. L'UGICT-CGT a mené une enquête auprès de 34 000 personnes. Celle-ci révèle aussi que les femmes ont davantage été exposées au travail morcelé en raison du mélange entre activité professionnelle, tâches ménagères et garde d'enfants... Beaucoup de salariés ont subi ce travail à distance en mode dégradé. Le développement du télétravail interroge donc les questions comme les frais à la charge des employeurs, le contrôle de l'activité des salariés, la protection de la vie privée... L'ouverture des négociations sur le télétravail dès le 03 novembre avec le patronat, va être primordiale.

L'après Covid-19, n'a pas effacé les contraintes du passé qu'imposent les actionnaires, en terme de compétitivité, de « coût du travail ». Il est encore plus scandaleux de voir des entreprises, qui touchent des aides publiques et qui licencient en même temps.

L'entreprise VERALLIA à Cognac est l'exemple de l'absurdité et du mal que peut produire le capitalisme. Rentable économiquement, possédant des atouts majeurs pour l'avenir, la politique actionnariale agressive a quand même décidé d'un plan de désindustrialisation et de sous-investissement avec la fermeture programmée d'un four et la suppression éventuelle de 120 postes. Face à ces licenciements boursiers, la lutte syndicale s'organise par le syndicat CGT et avec l'appui de citoyens, de salariés du territoire, qui sont attachés notamment au fait de « produire et consommer local ».

Dans ce contexte où les faisceaux convergent pour tenter d'affaiblir le syndicalisme, plus particulièrement la CGT, nous devons veiller à notre organisation et à son renforcement.

Notre 42^{ème} congrès départemental qui aurait dû se dérouler à Rouillac les 16, 17 & 18 juin 2020 est reporté en mai 2021. Moment démocratique et important dans la vie d'une organisation, la préparation du congrès doit par conséquent, se faire au plus près des syndicats à travers leurs initiatives revendicatives, les actions syndicales des syndicats, la campagne TPE (prévue début 2021) et sur la nécessité de renforcer la CGT.

T.U.S.C

Mensuel d'information de l'Union Départementale des syndicats CGT
Imprimé par l'Union Départementale CGT de la Charente
Direction de publication Samantha DUMOUSSEAU
Commission Paritaire 1124 S 07263

Union Départementale CGT de la Charente
10 rue Chicoutimi - Ma Campagne
16000 ANGOULEME
Tel : 05 45 38 11 48

Contact secrétariat : ud-cgt16@orange.fr
<http://www.cgt16.fr>

AG DE RENTREE DU 3 SEPTEMBRE

Après un été marqué par les premiers effets de la crise économique, la CGT organisait son AG de rentrée le 28 août. Pour répondre aux exigences de sécurité sanitaire, cette AG était organisée dans le grand patio de l'immeuble de la CGT.

Cette AG a permis de mettre en exergue la difficulté des territoires dans la préparation du 17 septembre. De nombreux camarades ont relaté le manque d'activité dans les syndicats, voire dans certains cas des syndicats qui n'ont eu aucune activité depuis le déconfinement. C'est pourquoi beaucoup ont exprimé la nécessité de faire de ce 17 septembre un véritable premier rendez-vous avec les salariés en allant discuter avec eux grâce à des AG et des rassemblements. L'autre point important de cette AG concernait notre qualité de vie syndicale et la syndicalisation. A nouveau, le constat est fait de difficultés plus ou moins grande dans les structures CGT à ces sujets. Mais aussi de la nécessité que ces sujets soient notre priorité. Comment construire le rapport de force dans notre lutte des classes si nous ne sommes pas en mesure d'être un syndicat de masse ? Nous pouvons être les meilleurs penseurs du monde et avoir raison, mais comme Philippe Martinez l'a rappelé, nous ne gagnerons pas tout seul. Mais travailler à la syndicalisation doit se faire aussi en lien avec un travail sur notre qualité de vie syndicale. A cet effet, la Confédération lance le « Tour de France de la Vie Syndicale » qui va permettre d'aller à la rencontre des structures de la CGT pour travailler ces sujets.

C'est donc sur ces thématiques (préparation du 17 septembre et vie syndicale) que l'UD invitait le 3 septembre les syndicats et sections syndicales à son AG de rentrée pour les travaux de la matinée. 41 syndicats ou sections, les UIs de Grand Angoulême, Cognac, Sud Charente, Charente Limousine, Horte et Tardoire, l'USD, l'USR, le référent confédéral Eric Valade et la secrétaire du comité régional CGT Nouvelle Aquitaine Valérie Paulet étaient présents, 26 syndicats étaient excusés.

Les débats ont beaucoup tourné sur la préparation du 17 septembre. De très nombreux présents ont exprimé les difficultés de préparation de cette date. Le choix s'est porté très majoritairement sur un rassemblement plutôt qu'une manifestation (seulement demandée par 2 syndicats) et sur la nécessité d'organiser des AG dans les entreprises et administrations où nous sommes présents pour faire de cette date une réelle reprise de contact avec les salariés et de travailler à la construction du cahier revendicatif pour chaque entreprise à mettre ensuite en lien avec nos revendications.

Sur le point qualité de vie syndicale, l'AG a validé la proposition d'un travail qui serait fait sous le même format que celui effectué sur le maillage territorial. **La CE de l'UD a choisi le mardi 10 novembre pour la première conférence sur la vie syndicale** à laquelle tous les syndicats et sections seront invités et dont nous espérons la participation nombreuse.

AG DE RENTREE DU 3 SEPTEMBRE

L'après-midi de cette AG était consacré au fonctionnement et rôle des structures territoriales en Charente et plus particulièrement de l'UD. Ce sujet se voulait de permettre qu'un débat ait lieu à la suite du courrier qu'une dizaine de syndicats plus 2 Uls avaient adressé à la CE et dans lequel ils exprimaient qu'ils leur apparaissaient des dysfonctionnement. Ceux-ci se concentraient sur :

un manque d'implication des membres de la CE de l'UD et plus particulièrement du secrétariat lors de l'action des cheminots de fin 2019 début 2020, pas assez présent durant la période des fêtes de fin d'année selon eux et qui n'aurait pas assez impulsé sur les assemblées citoyennes qui se tenaient lors du piquet de grève des cheminots

un souci de ligne politique qui interrogerait sur la partie « lutte » de notre structure, trop frileuse au goût de certains.

un problème de démocratie interne avec la remise en cause de la CE élue au dernier congrès du fait de sa réduction importante en nombre de membres, ces syndicats proposant de la renforcer avec la cooptation de camarades, et un problème de communication avec la CE et plus particulièrement le secrétariat de l'UD et des camarades qui serait en souffrance.

un problème de bataille idéologique, proposant d'avoir une CGT qui s'ouvrirait au monde associatif et même aux partis politiques, en laissant par exemple ceux-ci utiliser les salles de l'UD pour des débats ou nous associant dans diverses actions.

Un problème de pratiques trop administratives et bureaucratiques, qui sont en fait l'application des statuts, règles de vie et chartes de la CGT, et sont selon leurs propos « au détriment de l'action et des initiatives ».

La nécessité de mettre en place un groupe de travail sur la veille économique et sociale dans le territoire, et la création d'un collectif précaire et chômeurs en Charente.

Ces camarades rappelant que leur démarche se voulait certes critique mais constructive, transparente, dans le respect de chacun et dans l'intérêt du fonctionnement de l'UD. Pour avoir un outil le plus efficace possible.

Les échanges ont permis de souligner que sur le fond un certain nombre des reproches effectués renvoyaient surtout aux difficultés des Uls que l'UD doit compenser de plus en plus en faisant à la place avec pour autant moins de moyens humains qu'il y a quelques années.

Comme certains syndicats l'ont rappelé, en réponse à une partie des reproches, il y a parfois une différence entre ce que veulent certains premiers militants et ce que veulent les salariés, et même ceux de leur propre entreprise ou administration. Certains oublient que c'est d'abord dans leur collectif de travail qu'il y a nécessité de construire avec tous les salariés les revendications propres à chaque entité pour les faire converger avec celles que nous portons à la CGT, et ainsi au moment des journées d'action, d'avoir un mouvement massif de grève des travailleurs qui se traduit ensuite dans les manifestations. Un camarade a rappelé que les membres de la CE de l'UD avaient été présents sur les piquets de grève et AG des cheminots à chaque fois qu'ils avaient été invités, qu'il n'était pas possible de laisser dire que l'UD n'avait pas soutenu l'action des cheminots mais que le rôle de l'UD n'était par contre pas d'intervenir dans les AG citoyennes qui s'organisaient avec des militants d'autres syndicats et des gilets jaunes ni d'impulser sur les actions décidées dans ces AG qui n'étaient pas du fait de la CGT ou de l'intersyndicale porteuse du mouvement. Il a également rappelé l'agression dont avait été victime notre secrétaire générale par un militant de Sud Rail et pour laquelle les expressions de soutien ont été nombreuses.

AG DE RENTREE DU 3 SEPTEMBRE

Les échanges ont aussi permis de souligner la méconnaissance de certains militants des statuts et règles de vies qui structurent la CGT. Certains souhaitant même s'en affranchir, souhaitant qu'une liberté soit laissée dans les actions en sortant du cadre confédéral, que des AG se fassent en fin manifestation par exemple. A ce sujet, plusieurs camarades prennent la parole pour rappeler que ces statuts et règles de vie sont ce qui permet depuis plus de 125 ans à la CGT d'être ce qu'elle est, et que vouloir s'en affranchir revient à ne plus vouloir être dans la CGT. Que si l'UD demandait aux syndicats de faire des AG de syndiqués, c'était pour permettre justement que chaque syndicat puisse être le porteur des attentes de ses syndiqués et salariés dans les AG de syndicats. Alors il n'y a pas plusieurs CGT, elle est une et indivisible et structurée au travers des statuts, règles de vie et chartes qui s'imposent à nous tous

Des camarades ont exprimé le fait qu'un militant n'était pas propriétaire de son mandat, et que dans toute la CGT des exigences pour les mandats étaient inscrites pour permettre aux syndicats de travailler à proposer un ou une camarade. Mais qu'il fallait travailler mieux à trouver la place que chaque militant peut avoir dans l'organisation pour apporter à celle-ci et anticiper et communiquer mieux.

Le manque de vie syndicale dans bon nombre de structures a aussi été souligné et justifie le travail qui va être engagé sur cette question par l'UD et avec l'ensemble des structures du territoire de l'UD à travers la conférence "vie syndicale".

Enfin un des enjeux majeur est de travailler notre communication est un des sujets et enjeux majeurs qui nous attend, et les syndicats ont exprimé la nécessité de trouver rapidement les bons leviers afin de nous permettre d'être audible et visible par tous les salariés, quel que soit leur âge et leur statut.

Le secrétariat a choisi, à la fin de l'AG, que la CE de l'UD s'empare des propositions faites afin d'étudier collectivement les réponses à y apporter.

Initiative Interprofessionnelle du 17 SEPTEMBRE



Cette initiative interprofessionnelle et intersyndicale du 17 septembre se voulait d'abord être une occasion de reprendre contact avec les salariés, les syndiqués, et leurs revendications, mais aussi de réenclencher le processus de lutte.

Les revendications étaient nombreuses : hausses de salaires, abandons "définitifs" des réformes des retraites et de l'assurance chômage, réduction du temps de travail sans perte de salaire, etc ...

Comme nous l'avions évoqué lors de l'AG du 3 septembre, l'activité syndicale CGT est en souffrance et semble en sommeil depuis le confinement lié au COVID-19.

D'ailleurs, beaucoup avaient exprimé la nécessité de faire de ce 17 septembre un véritable premier rendez-vous avec les salariés en allant discuter avec eux grâce à des AG et des rassemblements.

Cette initiative, outre l'aspect symbolique de se retrouver sous les fenêtres de la Direction de NIDEC en cette période si trouble pour l'Entreprise, devait donc être l'occasion de faire un état des lieux des capacités de mobilisations de nos troupes.



Les chiffres parlent d'eux-mêmes, environ 250 personnes, pour la CGT, surtout des 1er dirigeants de syndicats et des militants, beaucoup de nos structures carrément absentes et très très peu de grévistes.

Le rapport de force est, et de loin, toujours en faveur des patrons !!!

Prise de parole du 17 septembre

Pierre MORABITO Union Locale du Grand Angoulême.

Chers amis, chers camarades,

Nous vivons aujourd'hui une situation exceptionnelle, qui plonge chacun de nous dans l'angoisse et nous confronte à une réalité sociale de plus en plus violente. D'abord, une crise sanitaire qui a imposé aux personnels de santé une surcharge de travail supplémentaire qui n'a fait qu'accroître les conséquences des politiques délétères des différents gouvernements en matière de santé publique. Mais aussi, une crise sanitaire qui a envoyé en 1ère ligne les plus fragiles et les plus précarisés parmi les salariés, dans les EHPAD, la distribution, la logistique, le commerce, l'aide à la personne etc... Cette crise sanitaire se double et se renforce d'une véritable guerre sociale, menée contre les salariés.

En effet, alors que des entreprises versent des dividendes colossaux à leurs actionnaires, c'est à nous, salariés que le patronat soutenu avec zèle par un gouvernement aux ordres, demande de payer les conséquences de la crise. Est-ce qu'on exagère quand on parle de dividendes colossaux ? Juste 1 chiffre : d'après l'ONG OXFAM, c'est bel et bien 37 milliards d'€ qui ont été versés aux actionnaires du CAC 40 pendant la crise !

Au-delà de cet accaparement sans précédents des richesses créées par les salariés, les mesures gouvernementales pour répondre à cette crise apparaissent elles aussi scandaleuses ; toujours les mêmes vieilles recettes marquées par la recherche insatiable du profit :

- Baisses et exonérations de cotisations sociales
- Remises d'impôts directs
- Distribution d'argent public sans contrepartie
- Mesures financées entre autre par la réduction des budgets sociaux et du nombre de fonctionnaires.

Le tout assorti d'une batterie d'ordonnances facilitant et dérégulant le licenciement.

Comment s'étonner dès lors que la pandémie, la baisse d'activité et le chômage partiel serve de prétexte pour justifier autant de plans de licenciements, de fermetures d'unités de production et un recul général des droits des salariés par le biais de l'arme fatale du patronat que représente les accords de performance collective tel celui proposé aux salariés de la SNEE.

Ici même, chez Leroy Somer, symbole historique de l'industrie charentaise, se profilent des restructurations avec leur lot de suppressions de postes et de mobilités forcées.

Même chose chez Schneider, là aussi, restructurations, destruction d'emploi, précarisation des salariés et dégradation des conditions de travail.

Quant à Véralia, qui a distribué 100 Millions € à ses actionnaires et planqué 559 autres millions dans un paradis fiscal, c'est 150 emplois de supprimés. Une catastrophe pour le bassin d'emploi cognaçais !

Alors que faire ? Les salariés doivent ils restés les oubliés de la crise, après avoir été les premiers de corvée ?

Bien sûr que non ! Nous ne l'accepterons pas et c'est bien pour cela que nous sommes rassemblés ici aujourd'hui. Car il faut le dire bien fort à M. DJEBBARI, ministre des transports : nous, salariés du CAC 40, des PME, des TPE, des services publics, nous ne faisons jamais grève par habitude ! Nous faisons toujours grève parce que nous avons des besoins non satisfaits et que vous ne nous laissez pas le choix : nous n'avons plus que la lutte pour faire entendre nos justes revendications.

Ces besoins non satisfaits, ils sont les mêmes pour l'ensemble des salariés :

- C'est d'abord un travail de qualité pour tous et libéré de la précarité
- Un salaire permettant de vivre dignement
- Un système de protection sociale qui nous préserve des aléas de l'existence.
- Un droit du travail protecteur pour tous les salariés

Quant à nos revendications les voici :

- Réduction du temps de travail à 32h par semaine sans perte de salaire
- Négociations salariales dans toutes les branches pour une augmentation des salaires et des minima sociaux avec notamment 1 SMIC à 1800€ brut
- Retraite à 60 ans à taux plein pour tous Arrêt des licenciements boursiers Arrêt des plans de restructuration
- Relocalisation des industries stratégiques et/ou essentielles à la nation
- Subordonner les aides aux entreprises à la création d'emploi et cesser les cadeaux fiscaux pour redonner des moyens à nos systèmes de protection sociale
- Et aussi, bien sûr, embaucher des fonctionnaires car la crise sanitaire l'a bien démontré il faut des fonctionnaires pour faire fonctionner notre pays de manière efficace et solidaire.

Voilà M. le ministre, voilà Mrs du MEDEF pourquoi nous sommes en grève aujourd'hui. Et ce jour de grève et de mobilisation nous, salariés, privés d'emploi, retraités, nous le voyons comme un point de départ : un point de départ qui nous conduira, malgré votre volonté de toujours plus nous exploiter, de toujours plus vous approprier les richesses que nous créons, vers un monde d'après plus juste, plus respectueux de l'environnement et plus solidaire.

Vive la mobilisation, vive la grève !

Prise de parole du 17 septembre

Eric GERAUD , NIDEC (Leroy-Somer)

La situation que nous vivons depuis l'arrivée de NIDEC ne cesse de se dégrader. La plupart des responsables de l'entreprise étaient pourtant très confiant dans le nouvel actionnaire mais la réalité du terrain cumulé à différents paramètres, nous amène à devoir revoir la donne.

Economiquement l'entreprise continue de s'enfoncer en passant de -32M€ l'an passé à - 40M€ cette année. Nous sommes au regret de constater qu'aucune mesure de relance n'ait été prise pour relancer notre entreprise.

La désorganisation qui règne dans les différents services de l'entreprise pourrait nous laisser penser que cette situation est organisée.

Malheureusement ce n'est pas le seul élément qui entrave le fonctionnement de l'entreprise, l'absence d'investissement dans les années antérieures, les pannes machines ne nous permettent pas d'être compétitifs.

Les pertes de compétences et de savoir-faire nous pénalisent également.

La mise en place de la JV avec les départs de certains collègues dans cette structure ainsi que les démissions font que nous ne sommes plus en capacité de pouvoir rechercher et développer de nouveaux produits comme nous le faisons, il y a encore peu de temps.

L'entreprise est en train de se refermer sur elle-même, les développements ne se font plus ici et la production suit la même direction.

Pour preuve, la direction fait le choix de fermer 2 sites de production ainsi que le centre de formation, pour une entreprise qui cherche à se développer c'est une stratégie particulière. Tant que nous sommes dans la stratégie, nous aurions bien besoin qu'on nous explique la stratégie industrielle, sur le court, moyen et long terme, les produits qui vont être développés, les investissements et leurs lieux de fabrication.

La présentation du plan de formations des salariés qui devront répondre aux nouveaux besoins de l'entreprise. Nous sommes bien loin de tout ça, c'est peut-être pour ça que notre entreprise s'enfonce. Le PDG nous parle de l'usine 4.0 alors que nous ne sommes pas au 2.0, la marche est haute.

La direction a cependant beaucoup réfléchi et nous a proposé le projet FANO, qui après 1 an de réflexion n'est pas encore complètement finalisé.

Nous pensons à la CGT que ce projet va être un projet au rabais, comme le précédent de 2015 avec la création d'un pôle de compétences avec des machines de 30 ans, les changements qui nous ont été présentés ne sont issus que de la pensée financière, nous trouvons regrettable que l'entreprise ne mette pas les moyens une bonne fois pour toute afin de faire une réorganisation industrielle digne de ce nom, qui réponde aux besoins de l'entreprise en termes industriels, ainsi qu'à de bonnes conditions de travail.

Nous savons pertinemment que la totalité des salariés qui vont voir disparaître leur poste de travail ne vont pas pouvoir avoir un poste équivalent, nous savons également que la direction fera des propositions qui ne seront pas acceptables à certains et qu'avec les lois Macron et El Komrie, la direction pourra se séparer tranquillement des salariés qui n'accepteront pas les propositions.

La mauvaise organisation de la production, une Supply chain et un système informatique à la ramasse, des ruptures de composant quasi journaliers sont les principales causes de ce désastre.

Et pour remédier à tout cela, notre direction générale n'a rien trouvé de mieux que d'envoyer les indirects en activité partielle et de faire faire des heures supplémentaires aux ouvriers et d'imposer le travail le samedi matin dans certains sites.

Plutôt que de remettre l'entreprise à flot en la rendant compétitive, ils font des économies sur la masse salariale en faisant payer une partie (60% brut des salaires des indirects), par l'état, nous en l'occurrence !

Il serait bien plus profitable à la boîte, que ces salariés soient au boulot pour démarcher les clients, régler les problèmes avec les fournisseurs et organiser le travail, plutôt que chez eux.

Avons-nous mérité cela ?

Devons les laisser faire ?

Qu'attendez-vous pour bouger ?

Prise de parole du 17 septembre

Julien TUYERAS (CGT Base Bricomarché d'Anais) , Activités commerciales

Les salariés du commerce (hôtesses de caisses, agents de sécurité, manutentionnaires, caristes, préparateurs de commandes) n'ont pas attendus la crise sanitaire pour savoir que leurs dirigeants se moquaient grandement de leurs conditions de travail et de leurs conditions de vie.

La crise du Covid-19 a mis en lumière toutes les difficultés rencontrées par ces salariés ! Les heures décalées pour les salariés de la grande distribution avec le temps partiel imposé, les contraintes routières pour les chauffeurs livreurs, les mauvaises conditions de travail en magasins, les heures modulation du temps de travail, la polyvalence à outrance....

Intermarché en étant les grands gagnants du confinement, ont-ils augmenté les salaires ? NON !

Comment le président de la république peut-il aujourd'hui regarder dans les yeux ces salarié(e)s qui sont pour une grande majorité des femmes ? Son quinquennat devait être celui de la fin des inégalités entre les femmes et les hommes. Où est la ligne augmentation de salaire pour les femmes dans le plan de relance ?

De ce plan de relance, nous en attendions beaucoup ! Augmentation des salaires, fin du temps partiel imposé, amélioration des conditions de travail mais il n'en est rien !

C'est pour cela qu'aujourd'hui des salariés du commerce sont ici en grève pour revendiquer :

- Une hausse significative des salaires.
- La réduction du temps de travail à 32 heures avec maintien de salaire.
- De l'embauche en CDI là où cela est nécessaire.

Au contraire, le plan de relance est encore un cadeau fait au patronat, comme l'avait été le CICE. Le CICE, une enseigne comme Auchan en a profité largement ! Depuis le début de ce dispositif, elle a engrangé 500 millions d'euros de CICE et pour quel résultat ? Les dernières annonces du groupe Auchan est la suppression de plus d'un millier d'emplois !

Il y a assez de distribuer de l'argent du contribuable aux grands groupes pour qu'ils licencient par milliers.

Les décrets de la bande à Macron pendant la crise du Covid-19 ont démontrés que ce gouvernement est en place pour les plus riches. La preuve, pour rester dans la famille Mulliez (propriétaires de Auchan), ces derniers ont eu l'autorisation de mettre en liquidation une de leur enseigne « ALINEA » (vente de meubles), le tribunal du commerce a validé la liquidation, et le même propriétaire (Mulliez) rachète cette enseigne avec 17 magasins en moins et 1000 salariés licenciés. Le Covid-19 a bon dos !

Les patrons de la grande distribution ont sauté sur l'occasion quand le gouvernement leur a demandé de distribuer une prime de 1000 euros aux salariés du commerce, certains grands patrons ont vite pris les micros, la main sur le coeur, les yeux dans les yeux, OUI nous donnerons cette prime aux salariés, ils le méritent !

Et la réalité est bien différente des fictions que nous diffuse les chaînes d'info en continue.

Presque aucun salariés du commerce n'a touché 1000 euros car cette prime était distribuée au prorata du temps de présence, donc les salariés à temps partiel imposé, les salariés en arrêt pour garde d'enfant, les salariés ayant des congés pendant le confinement n'ont pas eu le droit aux 1000 euros mais aux miettes et pire que ces mesquineries, des salariés comme les agents d'entretien ou des agents de sécurité ont eu 0 euro de prime !

Alors salariés de la seconde ligne ou les premiers de corvées comme nous a nommé Macron, relevons la tête tous ensemble, construisons un rapport de force dans nos magasins et entrepôts et exigeons une meilleure répartition des richesses et de meilleures conditions de travail !

Vive la lutte, vive les salariés du commerce, vive la CGT !

Prise de parole du 17 septembre

Daniel BAUDOUT , USR CGT

Les retraités et les personnes âgées sont les principales victimes de la pandémie. Ils représentent 80% des décès dus au coronavirus, dont la moitié dans les EHPAD. C'est pourtant eux qu'une campagne insidieuse tente de rendre responsable de la crise économique, pour justifier une nouvelle baisse des pensions et de leurs revenus au nom encore une fois de la solidarité entre générations.

La Campagne de dénigrement des retraités permet au député macroniste, rapporteur de la partie assurance vieillesse du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021, « d'imaginer que certaines prestations comme les pensions pourraient être sous-revalorisé ».

Le gouvernement veut même taxer les mutuelles parce qu'elles auraient économisées 2,6 milliards d'euros en conséquence de l'arrêt des consultations et du renoncement aux soins pendant le confinement, pour compenser les pertes de la sécu, ce qui est un comble !

Car dans le même temps le gouvernement poursuit le démantèlement de la sécurité sociale et ces mesures touchent aussi les salariés.

Nous ne l'acceptons pas !

Le redressement de notre économie implique que l'on sorte de l'austérité pour développer un plan de relance mais du pouvoir d'achat des salariés et des retraités.

En 12 ans, le pouvoir d'achat des retraités a été réduit de 20%. Ces dernières années, le blocage des pensions et des complémentaires, la hausse de la CSG, l'ont encore amputé alors que les prix des produits de consommation courante augmentent de 6% en moyenne, ceux des fruits et légumes de 12%.

Le plan de relance gouvernemental va profiter surtout aux actionnaires et aux grandes fortunes.

Redonner du pouvoir d'achat, c'est bon pour tous.

Les retraités représentent 52% de la consommation en France, maintenir et augmenter leur pouvoir d'achat contribuera à la relance de l'économie.

Oui les retraités ont toutes les raisons d'être dans la rue aujourd'hui aux côtés des salariés actifs et des chômeurs.

Et nous nous remobiliserons pour toutes nos revendications :

- Pas de retraite inférieure au Smic revendiqué par la CGT pour une carrière complète.
- La pension de réversion doit être attribuée sans conditions de ressources et le taux porté à 75%.
- Revalorisation immédiate de toutes les pensions avec une remise à niveau par rapport au salaire moyen, une simple remise à niveau sur les prix au 1er janvier 2022 par rapport à mai 2017 nécessiterait une augmentation de 3%, avant une véritable revalorisation tenant en compte du retard accumulé.
- La suppression de la Casa et la hausse de la CSG de 1,7 point en allant vers la transformation de la CSG en cotisation sociale.
- Le rétablissement de la demi-part en matière d'impôt sur le revenu pour toutes les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant et suppression de la fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de 3 enfants et plus.
- Le rétablissement de l'impôt (ISF), le retour de l'imposition des revenus du capital (les dividendes) à l'impôt sur le revenu réellement progressif de 0 à 65 ou 70 % (avec le taux 0 au niveau du Smic), la réduction de la TVA à 15% et sa suppression sur les produits de première nécessité.
- La prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale dans la branche assurance maladie.
- L'abandon du projet de réforme des retraites porté par le gouvernement Macron.

LANCEMENT DU LIVRE sur LEROY-SOMER

C'est devant un parterre d'environ 150 personnes, dont une bonne partie des protagonistes de l'ouvrage, que l'IHS Charente et ses fiers représentants ont lancé officiellement leur premier livre, le 16 septembre dernier, à Ruelle surouvre.

C'est dans la bonne humeur et l'émotion que c'est déroulée cette soirée, animée fort à propos par l'excellente troupe de théâtre de Rénata.



Le livre est en vente libre dans toutes les bonnes librairies (pas sur amazon.fr) et auprès de l'Union Départementale CGT de la Charente, au prix de 15€.

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

AGENDA

Lundi 28 septembre : Secrétariat

Collectif DLAJ à 14h (Gwladys AUDUBERT LALANDE)

Réunion de préparation pour l'initiative des 75 ans de la Sécurité Sociale à 14h (Michaël LABLANCHE)

Mardi 29 septembre : Rencontre avec le maire de La Rochefoucauld pour la recherche de locaux pour l'UL d'Horte et Tardoire à 17h30 (Thierry SEBIRE et Michaël LABLANCHE)

Mercredi 30 septembre : 2^{ème} réunion organisée par le CR CGT NA sur un projet industriel en NA

Vendredi 2 octobre : AG de l'USR (Michaël LABLANCHE)

Lundi 5 octobre : Secrétariat

Mardi 6 octobre : Réunion confédérale AVS à Montreuil (Michaël LABLANCHE)

Mercredi 7 octobre : Comité d'animation du comité régional CGT (Samantha DUMOUSSEAU)
AG d'Emergences à Montreuil

Vendredi 9 octobre : Congrès de l'UL du Grand Angoulême (Thierry SEBIRE)

Lundi 12 octobre : Secrétariat
Collectif Horte et Tardoire spécial TPE à 17h30 (Michaël LABLANCHE)

Jeudi 15 Octobre : CE de l'UL Charente Limousine

Vendredi 16 octobre : CE de l'UD

Mercredi 21 octobre : Comité d'animation du comité régional CGT (Samantha DUMOUSSEAU)

3-4 Novembre : CCN (Samantha DUMOUSSEAU)

Jeudi 5 novembre : CE UL de Cognac spécial TPE (Michaël LABLANCHE)

Union Départementale CGT de la Charente

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne - 16000 ANGOULEME / Tel : 05 45 38 11 48

Secrétariat de l'UD : ud-cgt16@orange.fr / Site Internet : www.cgt16.fr / Contact site : siteweb@cgt16.fr

Union Locale CGT du Grand Angoulême

6 Allée des Troènes - 16000 ANGOULÊME / Tel : 05 45 22 88 05 / Fax : 05 45 38 02 26
cgt.ul.angouleme@wanadoo.fr

Union Locale CGT du Cognçais

3 - 5 rue Plumejeau - 16100 COGNAC / Tel : 05 45 35 36 17 / ulcgtcognac@wanadoo.fr

Union Locale CGT d'Horte et Tardoire

En cours de relance

Union Locale CGT du Ruffecoïis

4 rue de l'Ordaget - 16700 Ruffec Tel / Fax : 05 45 30 38 31 / ulruffec@orange.fr

Union Locale CGT du Sud Charente

Le Logis de Plaisance - ZA Plaisance - 16300 BARBEZIEUX

Tel / Fax : 05 45 78 21 99 / ulcgtsudcharente@wanadoo.fr

Union Locale CGT de Charente Limousine

Mairie d'Exideuil - 16150 EXIDEUIL

Tel / Fax : 05 45 84 09 35 / union-locale-cgt-chte-limousine@orange.fr

CONTACTS